

Informations sur les camps de vacances 2021

Etat au 05.01.2021

Chers parents,

Le coronavirus continue de tenir la planète en haleine et ne va pas disparaître de sitôt. Nous en avons tous fait l'expérience, les mesures nationales pour lutter contre la pandémie ne cessent de changer, parfois à un rythme hebdomadaire. Dans ces conditions, il nous est difficile de planifier nos camps en 2021. Pour atténuer quelque peu cette incertitude, l'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, a décidé de prendre les mesures suivantes :

- Réduction du nombre de camps de vacances d'été de quatre à un et des camps d'hiver de deux à un.
 - L'incertitude sur le nombre d'inscriptions pour cette année est trop importante et nous retient de viser un fonctionnement normal.
- Le Swiss Challenge n'aura pas lieu en été 2021.
 - Le programme du Swiss Challenge, voyage à travers la Suisse, implique de changer de lieu tous les un ou deux jours. De nombreux cas de maladie ou la mise en quarantaine des participants au camp seraient des situations ingérables. Les mesures cantonales ne cessent par ailleurs de changer, compliquant la planification d'un voyage à travers la Suisse.
- L'annulation de certains camps de vacances a lieu au plus tard six semaines avant le début des camps.
 - L'annulation d'un camp de vacances sera communiquée par l'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, et n'entraîne aucun frais d'annulation (cf. Conditions générales).



Informations complémentaires et recommandations importantes pour la planification du voyage :

ENTRÉE EN SUISSE

L'entrée en Suisse des citoyennes et citoyens suisses est possible dans tous les cas et à tout moment, y compris pour les jeunes suisses de l'étranger titulaires d'un passeport suisse / d'une carte d'identité suisse valables (ou d'un passeport suisse / d'une carte d'identité suisse valables d'un de leurs parents).

Selon les dispositions actuelles de l'Office fédéral de la santé publique OFSP, les personnes qui arrivent d'un pays ou d'une région figurant sur la «Liste des États et zones présentant un risque élevé d'infection» doivent se soumettre à une quarantaine de dix jours.

- Vous trouverez des informations détaillées sur la «Liste des États et zones présentant un risque élevé d'infection» et sur la quarantaine [ici](#).
- De plus amples informations sur l'entrée en Suisse sont également fournies par le [Secrétariat d'État aux migrations SEM](#).
- La quarantaine est régie au niveau cantonal en Suisse. Les dispositions applicables sont celles du canton dans lequel votre enfant se place en quarantaine. Renseignez-vous impérativement auprès des [offices cantonaux](#) sur le déroulement de la quarantaine et les autres dispositions.

Pour l'heure, personne ne peut prédire quels pays figureront l'été et l'hiver prochain sur la liste suisse des pays à risque.

- Assurez-vous que votre enfant puisse entrer en Suisse dix jours avant le début du camp.
 - **Enfants voyageant seuls** : avez-vous de la famille en Suisse qui peut accueillir votre enfant pendant la période de quarantaine ?
 - **Enfants accompagnés** : avez-vous la possibilité, en tant qu'accompagnant, de vous soumettre à la quarantaine de dix jours obligatoire en Suisse ?
- L'Organisation des Suisses de l'étranger, SwissCommunity, recommande aux familles de n'inscrire leur enfant que s'il est possible d'effectuer une quarantaine en Suisse.
- L'organisation du voyage et d'une place de quarantaine est de la responsabilité des parents.

Sachez que quiconque se soustrait à l'obligation de se placer en quarantaine et de se déclarer commet une infraction à la loi sur les épidémies. Si nous avons



connaissance d'une telle infraction, votre enfant sera immédiatement exclu du camp de vacances. De plus, nous serons contraints d'en informer les autorités compétentes.

DÉPART DE VOTRE PAYS DE DOMICILE

- Informez-vous régulièrement auprès des autorités de votre pays de domicile pour savoir quelles démarches entreprendre afin de pouvoir vous rendre en Suisse.
- Consultez la compagnie aérienne pour savoir si d'autres dispositions de voyage sont prévues, comme des escales.

ASSURANCES

Les frais de participation au camp ne comprennent pas les prestations d'assurance. Les assurances accident, maladie et responsabilité civile sont à la charge du participant. L'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, ne souscrit à cet égard aucune assurance pour ses participants. Nous attendons de nos participants au camp qu'ils s'assurent contre ces risques. C'est pourquoi nous vous recommandons de souscrire une assurance internationale appropriée (cf. Conditions générales).

Une assurance maladie couvrant les cas de maladie à l'étranger doit être conclue à titre privé. En Suisse, les coûts en lien avec une (possible) infection par la Covid-19 – tests Covid, examens médicaux, etc. – sont toujours facturés à l'assurance maladie. **En tant que parent vous devez savoir que si votre enfant présente des symptômes d'une affection au Covid, il sera testé pendant le camp.**

L'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, n'assume AUCUNE responsabilité et ne prend AUCUN frais en charge liés à l'assurance ou cas d'assurance.

DEMANDES DE RÉDUCTION DES FRAIS DE DE CAMP

- Les demandes de réduction des frais de camp restent possibles. Le formulaire prévu à cet effet est disponible [ici](#).
 - La situation de pandémie mondiale n'est pas un motif de justification suffisant. Nous vous prions d'expliquer votre situation en détail, afin que nous puissions répartir équitablement les réductions entre les familles qui en ont besoin.
 - Les demandes de réduction des frais de camp ne seront acceptées que si la famille peut présenter un justificatif d'assurance voyage. Pour toute question plus précise, veuillez vous adresser directement auprès du Service des jeunes (youth@swisscommunity.org).



ANNULATION DE L'INSCRIPTION AU CAMP DE VACANCES

Nos conditions générales s'appliquent avec les frais d'annulation spécifiés en cas de renoncement à la participation au camp.

- Frais d'annulation : en cas d'annulation par le participant :
 - Depuis l'inscription jusqu'à la clôture des inscriptions = 50% du prix total.
 - À partir de la clôture des inscriptions jusqu'à 15 jours avant le programme = 75% du prix total.
 - 14 à 0 jour(s) avant le programme = 100% du prix total.

Il n'y a pas de remboursement possible si le participant quitte le programme avant la fin. **En cas d'empêchement de participation à la dernière minute (indépendamment de la raison), l'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, ne remboursera aucun frais.** Si vous souhaitez vous assurer pour ce cas de figure, veuillez prendre contact avec votre assureur ou votre prestataire de voyages.

MESURES DE PROTECTION ET PLANS D'HYGIÈNE POUR LES CAMPS DE VACANCES

L'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, informera les familles en détail sur les mesures de protection et les dispositions relatives à l'hygiène appliquées pendant les camps de vacances. Ces informations seront envoyées aux familles avant le début du camp, dans le courant du printemps / au début de l'été. Il est important de mentionner que les mesures de protection et d'hygiène sont conçues pour des camps de vacances dont les participants n'appartiennent à aucun groupe à risques.

Nous sommes conscients que toutes les parties impliquées (parents, enfants, nos moniteurs et l'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity) doivent faire preuve de beaucoup plus de flexibilité pour mener à bien nos camps de cette année. Toutefois, ce n'est qu'en tirant tous à la même corde et en fournissant des efforts supplémentaires que nous pourrons offrir à nos jeunes suissees de l'étranger un camp inoubliable en Suisse.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre collaboration ouverte et cordiale, et nous réjouissons d'ores et déjà à l'idée d'un été et d'un hiver 2021 riche en découvertes.

